

## Actiris et Bruxelles Formation main dans la main?, Alter Échos n° 448-449, 13 juillet 2017 Julien Winkel



Actiris et Bruxelles Formation viennent de signer leurs contrats de gestion respectifs. Les deux documents partagent un chapitre et des objectifs communs. Un changement quand on sait qu'il y a quelques années, les ministres de l'Emploi et de la Formation se prenaient le bec.

Le 30 juin dernier, Actiris, Bruxelles Formation et Didier Gosuin (Défi), le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, ont signé les nouveaux contrats de gestion qui les lient du 1er juillet 2017 au 30 juin 2022. Cette «coïncidence» n'en est pas une. Elle concrétise une volonté de voir ces deux acteurs partager *«une vision commune pour augmenter le nombre de Bruxellois à l'emploi»*, d'après le cabinet de Didier Gosuin.

*«Si je n'avais pas eu ces deux portefeuilles, je n'aurais pas été ministre»*, Didier Gosuin, ministre de l'Emploi et la Formation

Il s'agit d'un petit événement. Car ça n'a pas toujours été la franche entente. Au début des années 2010, c'est même la guerre froide entre Benoît Cerexhe (cdH) et Emir Kir (PS). Les deux hommes sont alors respectivement en charge de l'Emploi à la Région de Bruxelles-Capitale et de la Formation pour la Cocof. **À l'époque, beaucoup de monde souligne le côté absurde de la situation.** Des tensions s'installent entre les deux hommes tant les décisions de l'un peuvent avoir une influence sur les politiques de l'autre. Le climax de cette situation va être atteint avec les vellétés de généralisation du CPP (contrat de projet professionnel) à l'ensemble des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Cerexhe fait de cette mesure un «must». Kir tire la sonnette d'alarme: le CPP privilégie l'entrée en formation. Le ministre craint un afflux de jeunes chez les opérateurs de formation alors que les moyens financiers ne sont pas au rendez-vous.

## Douze actions en commun

Aujourd'hui, le tableau est fort différent. Depuis 2014, Didier Gosuin gère l'Emploi et la Formation. «*Si je n'avais pas eu ces deux portefeuilles, je n'aurais pas été ministre*», expliquait-il d'ailleurs à *Alter Échos* en 2015. Dans ce contexte, le fait que les nouveaux contrats de gestion de Bruxelles Formation et d'Actiris soient «coordonnés» n'est donc pas une surprise. **En plus d'une durée de vie commune, les deux contrats de gestion partageront également un chapitre, décliné en douze actions.** Parmi elles, on notera la volonté de transformer l'Observatoire bruxellois de l'emploi en Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation. Il s'agira aussi de veiller à ce que les conditions d'accès aux formations soient en cohérence avec les profils des chercheurs/chercheuses d'emploi de Bruxelles. On parle enfin d'augmenter le nombre d'entrées en formation des Bruxellois/Bruxelloises au sein des organismes de formation bruxellois et de leurs partenaires.

*«Afin d'évaluer l'impact de ces mesures, Actiris et Bruxelles Formation disposent désormais d'indicateurs communs à responsabilité partagée tels que le taux de sortie vers l'emploi à l'issue des formations ou encore la durabilité de l'insertion dans l'emploi des anciens stagiaires»*, conclut-on au cabinet de Didier Gosuin.

### Quelques points importants dans les deux contrats de gestion:

#### Actiris

- Chaque demandeur d'emploi nouvellement inscrit se verra proposer un emploi, un stage en entreprise, une validation des compétences, une formation ou reprise d'études au plus tard dans les 12 mois suivant son inscription. Il s'agit d'une généralisation de ce qui se fait déjà au niveau de la garantie jeunes destinée aux moins de 25 ans. Les chômeurs longue durée pourront aussi bénéficier de cette mesure, à leur demande.

#### Bruxelles Formation

- Son rôle de régisseur est renforcé. La régie portera tant sur les formations organisées par Bruxelles Formation que sur celles organisées par des opérateurs conventionnés. Elle se structurera autour de quatre axes: la régulation de l'offre, la garantie de la qualité des formations, la sécurisation des parcours et le développement des partenariats.

«[Kir, Cerexhe: la réconciliation?](#)», *Alter Échos* n°315 du 15.05.2011, Julien Winkel.

«[CPP et formation: suffisants, les millions?](#)», *Alter Échos* n°308 du 23.01.2011, Julien Winkel.